

Bâle, le 20 décembre 2007

## **Roche augmentera sa masse salariale de 2,25 pour cent au 1<sup>er</sup> avril 2008**

**Augmentation des salaires à nouveau supérieure au taux d'inflation – Roche Bâle étend son système de bonus**

La masse salariale des plus de 9000 collaborateurs que Roche compte en Suisse va augmenter de 2,25 pour cent au 1<sup>er</sup> avril 2008. Par ailleurs, le système de bonus va être étendu à tous les collaborateurs de la Regio bâloise sous contrat individuel (EAV), en ce sens que les nouveaux ayants droit pourront prétendre à un bonus cible de 4% du salaire annuel de base et que le bonus cible sera majoré pour les collaborateurs en bénéficiant déjà. Ainsi, pour la première fois, tous les collaborateurs de la Regio bâloise sous contrat individuel pourront recevoir un bonus cible. L'élargissement du système de bonus aux collaborateurs sous contrat collectif (GAV) sera réexaminé à une date ultérieure en raison de la résiliation du GAV par l'UNIA au 31 mars 2008.

L'augmentation de la masse salariale a été décidée en accord avec l'Association des employés de Roche, qui représente 75% des collaborateurs. Cette année, en revanche, aucun accord n'a été trouvé avec la Commission des salariés de Roche. Les négociations vont désormais se poursuivre sur la base du GAV résilié, qui sera en vigueur jusqu'au 31 mars 2008.

Cette nouvelle augmentation de la masse salariale intervient en reconnaissance de l'effort particulier fourni par les collaborateurs sous contrats individuel et collectif. Elle tient compte également de la situation économique de Roche en Suisse, des salaires en vigueur sur le marché de l'emploi, de l'évolution du coût de la vie ainsi que de la compétitivité entre les différents sites Roche dans le monde.

Matthias M. Baltisberger, Responsable du site Roche bâlois, a déclaré à ce sujet:

"La réussite économique enregistrée par Roche nous permet d'augmenter une nouvelle fois la

masse salariale et, indépendamment de cela, de verser en fonction des performances de chacun un bonus à ceux de nos collaborateurs de la Regio bâloise sous contrat individuel qui n'y avait pas encore droit. Ainsi nos collaborateurs travaillant en Suisse peuvent-ils bénéficier d'une partie de la valeur créée par Roche. Malheureusement, lors des négociations menées cette année avec la Commission des salariés de Roche, nous ne sommes pas parvenus à nous entendre. Néanmoins, l'augmentation prévue de la masse salariale sera également appliquée aux collaborateurs sous contrat collectif."

L'augmentation de 2,25 pour cent qui a été convenue servira de base de calcul pour déterminer la somme dont les supérieurs hiérarchiques disposeront pour ajuster les salaires au 1<sup>er</sup> avril 2008 en fonction de l'apport de chacun. Le versement d'un bonus est déterminé sur la base du degré global de réalisation des objectifs par un collaborateur, par rapport à tous les objectifs pris en compte pour un tel bonus. Si les objectifs sont dépassés, le bonus versé peut être majoré au maximum de la moitié du bonus cible (c'est-à-dire qu'il sera au maximum de 6% du salaire annuel de base pour un bonus cible de 4%, de 13,5% pour un bonus cible de 9%, etc.).

### **A propos de Roche**

Roche, entreprise de santé dont le siège est à Bâle, Suisse, figure parmi les leaders mondiaux dans les secteurs pharmaceutique et diagnostique. En tant que plus grande entreprise de biotechnologie au monde, le groupe propose des produits et services novateurs qui trouvent leur application dans le dépistage précoce, la prévention, le diagnostic et le traitement des maladies, et contribuent en tant que tels à améliorer la santé et la qualité de vie de l'individu. Fortement axée sur la recherche, Roche est le leader mondial des produits pour diagnostic in vitro et des médicaments destinés aux domaines de la cancérologie et de la médecine de transplantation. Roche occupe également une position de premier plan en virologie et se montre dynamique dans divers autres domaines thérapeutiques majeurs, tels que les maladies auto-immunes, les affections inflammatoires, les maladies du métabolisme et les troubles du système nerveux central. En 2006, le chiffre d'affaires de la division Pharma s'est élevé à 33,3 milliards de francs suisses, la division Diagnostics ayant quant à elle réalisé un chiffre d'affaires de 8,7 milliards de francs suisses. Roche entretient des liens de R&D et a conclu des alliances stratégiques avec de nombreux partenaires; elle détient notamment une participation majoritaire dans Genentech et Chugai. Roche investit chaque année près de 7 milliards de francs suisses dans la R&D et emploie quelque 75 000 personnes. Pour de plus amples informations, consulter le site internet du groupe à l'adresse [www.roche.com](http://www.roche.com).

Tous les noms de marque mentionnés dans le présent communiqué sont protégés par la loi.

### **Informations complémentaires**

- Roche en Suisse: [www.roche.com/med\\_mbrids\\_250505d.pdf](http://www.roche.com/med_mbrids_250505d.pdf)

### **Relations avec les médias au niveau du groupe Roche**

Téléphone: +41-61-688 8888 / e-mail: [basel.mediaoffice@roche.com](mailto:basel.mediaoffice@roche.com)

- Daniel Piller (responsable des Relations avec les médias au niveau du groupe Roche)

- Baschi Dürr

- Martina Rupp

- Claudia Schmitt

- Nina Schwab-Hautzinger